

SALAVRE



BULLETIN MUNICIPAL



Mot du maire

Chers Salavraises et Salavrais

Le succès rencontré par nos précédentes éditions du bulletin m'a conduit avec mon équipe à éditer ce nouveau bulletin qui va vous informer de la vie de la commune actuelle et passée, de celle des associations et des informations pouvant vous être utiles.

Comme je vous l'ai exposé lors de la cérémonie des vœux, il a été fait en 2011, les peintures des façades de la mairie et de la salle polyvalente ce qui a entraîné, le changement des menuiseries et des volets et l'aménagement du secrétariat avec l'achat de mobilier et de matériel.

Après la pose des plaques de rues, il a été remis à chaque propriétaire le numéro correspondant à son habitation. Il a été fait en urgence la réfection de la toiture du local de l'employé communal. Les travaux d'éclairage public et d'enfouissement des réseaux, Chemin Notre Dame de la Roche et Rue de la Gavelle sont enfin terminés.

Cette année sont prévus, la finalisation des dossiers et les demandes de subventions pour la rénovation de la chapelle de Dingier dont les travaux se feront en 2013, la réalisation d'une zone 30 sur la RD 52 dans la traversée du village (retardée par le projet de remplacement de la canalisation d'eau potable), la mise en application de l'accessibilité aux bâtiments et à la voirie et les travaux dans le bâtiment et logements communaux, comme décidé lors du dernier conseil municipal, la réalisation d'un columbarium au cimetière.

Il est prévu la rénovation de la toiture du garage de la commune (ancien préau) et je n'oublie pas le vœu fait par les enfants pour l'aménagement d'un terrain de jeux. Des terrains ont été repérés, il reste à rencontrer les propriétaires pour savoir s'ils sont vendeurs.

Quant au lotissement au Villard celui-ci devrait quand même voir le jour dans le courant de l'année avec la viabilisation de 16 parcelles.

Comme chaque année, tous les projets ne peuvent être réalisés, en raison des urgences et des imprévus liés aux travaux en cours et bien entendu aux possibilités budgétaires afin de ne pas augmenter les charges des contribuables.

Je reste à la disposition des administrés ainsi que mes adjoints lors des permanences en mairie que nous tenons les mardis et jeudis de 17 h 30 à 18 h 30 et bien entendu sur rendez vous.

Je renouvelle à tous ceux présents lors de la cérémonie des vœux, une bonne et heureuse année ainsi qu'à tous les autres, je souhaite par l'intermédiaire de ce bulletin mes bons vœux pour l'année 2012.

*Le Maire,
Gérard POUPON*

Au sommaire du bulletin 2011

- Page 1 : Le mot du maire
- Page 2 : Salavre d'hier
- Page 7 : Salavre Aujourd'hui
- Page 22 : Salavre demain
- Page 23 : Quelques informations pratiques

Salavre d'hier ...

Cette rubrique va nous permettre de replonger dans le passé de la commune : Que s'est-il passé il y a 100 ans ?

ETAT CIVIL ANNEE 1911

Naissances

TABLE ALPHABÉTIQUE

NUMÉROS des ACTES	NOMS ET PRÉNOMS	DATES DES ACTES
1	Bouvard Aimé-Marcel	10 janvier
12	Bouvard Henri-Pon-Auguste	19 septembre
8	Chambard Gabriel-Jules-Marie	5 août
5	Druet Albert-Alphonse	1 ^{er} avril
13	Girard Louise-Marie-Rosalie	22 novembre
7	Feaud Raymond-André	7 juillet
3	Gouiller Julien-Alphonse	3 mars
11	Michaud Raymond-Jean	5 septembre
4	Manchet Marie-Louise-Suzanne	22 mars
9	Pirat Marie-Eugène	11 août
2	Pocaud Pon-Joseph	21 février
6	Pomuratau Philidor-Louis-Auguste	7 mai
14	Poncin Henri-François-Victor	29 décembre
10	Poupon Marie-Louise-Emma	22 août

Certifié la présente Table contenant quatorze Actes de Naissance.
 par Nous, Officier de l'état civil de la commune de Salavre.
 Le Maire,

Décès

TABLE ALPHABÉTIQUE

NUMÉROS des ACTES	NOMS ET PRÉNOMS	DATES DES ACTES
10	Bettant Louis	25 juin
4	Bouchard Marie-Julie	5 mars
2	Chambard Jules-Marie-Joseph	18 janvier
12	Feaud Marcel	5 octobre
1	Guillemot Claude-Joseph	14 janvier
13	Michaud Raymond-Jean	25 novembre
7	Morel Marie-Justine	29 avril
8	Piquet Josephite	31 mai
11	Pirat Marie-Eugène	5 septembre
6	Vallet Pon-Joseph	11 avril
3	Surand Marie-Joseph	2 février
9	Surand Jean-Marie	23 juin
5	Guillod Marie-Constance	10 mars

Certifié la présente Table contenant treize Actes de Décès.
 Nous, Officier de l'état civil de la commune de Salavre.
 Le Maire,

➤ Mariages

- Le 25 janvier : Marie Angélique Joséphine LAURENT
et Victor Eugène CHAMBARD
- Le 17 mai : Marie Henriette Clotilde THEVENIN
et Léon François CHAMBARD
- Le 12 août : Marie Emma Lucie FRELIN
et Pétrus Abdon SAGET
- Le 14 septembre : Maris Marthe Henriette GUIGUE
et Charles Albert GOUILLER
- Le 30 décembre : Elise Maria Théodorine VIEUX
et Aimé Frédéric MOUIROUD

EXTRAITS DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ANNEE 1911



En 1911, le Conseil municipal élu en 1908 était composé de 12 membres :

M. Philidor Puthod, Maire, M. Claude Nallet, Adjoint, M. Clément Blanc, M. Prosper Bouvard, M. Dosithée Féaud, M. Jacques Louis, M. François Michel, M. Auguste Moiroud, M. Jean Mouchet, M. Constant Perné, M. Ferdinand Perret et M. Cyrille Prompt

Séance du 12 février 1911 :

- Le Conseil, sur proposition du bureau de l'assistance, vote une somme mensuelle de 5 F à une personne veuve privée de ressources et à ses 2 enfants, ainsi que l'admission à l'assistance médicale pour 2 personnes âgées domiciliées sur la commune.
- Il est voté une somme de 9 F pour l'entrepreneur des coupes d'affouages pour l'année 1909 et le crédit de 10 F en faveur du secrétaire de Maire (M. Guigue) pour la confection des rôles d'affouages exercice 1910 en forêts de Bouillon et de Bonalat.
- Il est sollicité, une bonne fois pour toute, l'autorisation permanente de faire mettre en adjudication, chaque année en juillet, les herbes de la forêt communale par les soins de l'administration forestière.

Séance du 19 février 1911 :

- En vue de la répartition du secours de 581 F accordée à la commune pour venir en aide aux viticulteurs, il est décidé d'employer cette somme en travaux d'amélioration des chemins ruraux et de vouloir bien faire exécuter ces travaux le plus tôt possible en régie.

Séance du 19 mars 1911 :

- Sur demande de M. le Préfet de l'Ain le Conseil est invité à dresser une liste de proposition de 10 classificateurs dont 4 forains et une seconde liste de 10 noms de classificateurs suppléants dont 4 forains

Sont proposés comme titulaires :

Ms Ferréol Féaud, Dosithée Féaud, Constant Perné, Cyrille Prompt, Claude Nallet, François Michel, Eugène Mouchet, Edouard Chosier (Verjon), Antoine Ronjon (Villemotier) Jean Marie Laurent (Coligny)

Comme suppléants :

Ms Paul Marmillon, François Féaud, Alphonse Féaud, Joseph Gauthier, Eugène Louis, Philidor Pommatau, Jules Vincent (Verjon), Joseph Ecochard (Villemotier), Charles Monin et Jules Perret (Coligny)

Séance du 9 avril 1911 :

- Considérant que le dernier curage de la rivière de Salavre, dite bief Laval, remonte à 1892 et que par suite des crues rapides et fréquentes survenues ces dernières années, le lit de ce cours d'eau se trouve sensiblement rétréci et



même obstrué sur certains points, ce qui entraîne l'inondation des propriétés riveraines au moment des fortes eaux. Il est demandé à M. le Préfet de vouloir bien ordonner le curage du bief Laval.

- L'assemblée prend connaissance des instructions ministérielles et préfectorales concernant la loi du 5 avril 1910 sur les retraites ouvrières

et paysannes et il expose qu'il y a lieu de nommer une commission composée de 2 membres titulaires, l'un employeur et l'autre salarié et de 2 membres suppléants élus dans les mêmes conditions destinés à remplacer le cas échéant les 2 membres titulaires. Cette commission sera chargée de la préparation des listes des assurées obligatoires. Sont nommés par voie du scrutin :

Ms François Michel et Marcel Tremble, titulaires et Ms Eugène Louis et Aimé Moiroud suppléants.

- Une lettre de M. le Préfet informe la commune qu'il est accordé aux sapeurs pompiers une subvention de 60.80 F et il invite le Conseil à en déterminer l'emploi. Cette somme sera affectée à l'entretien du matériel d'incendie.
- Il est décidé de porter à 10 F par mois, le secours accordé à la femme d'un couple, résidant à Verjon, ayant leur domicile de secours à Salavre.

Séance du 4 juin 1911 :

- Vu le budget approuvé pour l'année 1911 et les comptes rendus par le Maire et le receveur municipal des recettes et des dépenses de 1910, vu pareillement le

budget proposé pour l'année 1912 et considérant que les recettes proposées, y compris le produit des centimes additionnels spéciaux pour la vicinalité ne s'élèvent qu'à la somme de 4 411 F, tandis que les crédits proposés pour dépenses annuelles diverses, telles que les cotisations municipales, les frais d'administration, l'instruction primaire, le salaire des gardes champêtres et forestiers, le service de la vicinalité etc.. font un total de 6 611 F, en conséquence il reste à pourvoir au déficit de 2 200 F

Considérant que les dépenses à faire sont indispensables et que la commune ne peut y pourvoir qu'en obtenant l'autorisation de s'imposer extraordinairement, il est d'avis que la commune soit autorisée à s'imposer extraordinairement au principal de ses 4 contributions directes.

Le compte de gestion du receveur au 31 décembre 1910 fait ressortir 7 676.32 F de recettes contre 7 479.23 F de dépenses soit un excédent de 197.09 F. L'excédent de l'année antérieure s'élevait à 1 674.84 F l'excédent total est de 1 871.93 F.

Les opérations de trésorerie font ressortir un excédent de 1 330.61 F. Le compte administratif est approuvé à l'unanimité.

- Il est décidé ensuite de prélever sur les revenus ordinaires ou centimes pour insuffisance de revenu et affecté aux chemins vicinaux une somme de 510 F, plus 3 journées de prestation évaluées à 1 F plus les centimes spéciaux ordinaires de 185 F et l'amortissement d'emprunt 240F soit un total de 2 489 F. Sur cette somme il sera prélevé 500 F de salaires du cantonnier, 240 F d'amortissement d'emprunt, 10 F de frais généraux, 662 F pour les contingents des chemins de grande commun et 43 F de traitement du personnel vicinal et 1 034 F d'entretien des chemins vicinaux soit un total de 2 489 F.
- Il est maintenu pour 1912 l'impôt actuel de la prestation qui doit être acquitté en nature.
- Le Conseil après avoir pris connaissance du dossier relatif à la demande en concession d'Etat, il est mentionné que celui-ci ne renferme pas un cahier des charges, est d'avis d'attendre que cette pièce soit soumise pour prendre une décision.

Séance du 27 août 1911

- Les délégués chargés avec le maire de la révision de la liste des électeurs consulaires sont nommés pour l'année 2012.
- Il est accepté l'estimation à 1 404 F de la coupe extraordinaire à Bouillon à délivrer aux affouagistes pour 1911 Les coupes seront partagées par feu, c'est-à-dire par chef de famille ou de maison ayant domicile réel et fixe dans la commune et se nourrissant chez soi. La commune réserve la haute futaie de la coupe extraordinaire.

Il est décidé en outre qu'il sera imposé pour chaque ayant droit une taxe de 12 F pour cette coupe et il est voté la somme de 423 F pour fournitures et travaux,

28 F pour frais de régie, 15 F de gratification au brigadier forestier, 15 F au garde forestier et 9 F à l'entrepreneur de la coupe.

Séance du 15 octobre 1911

- Vu la délibération du bureau d'assistance, il est refusé d'inscrire une personne qui n'a pas son domicile de secours dans la commune où elle n'a résidé que 2 ans.

Séance du 19 novembre 1911

- Il est procédé à la nomination des délégués à la commission chargée d'opérer la révision de la liste électorale pour l'année 1910 et aux commissaires répartiteurs titulaires et suppléants.
- Pressé par l'Administration forestière, il est approuvé l'estimation à 1 359 F et nommé l'entrepreneur chargé de la coupe affouagère de Bouillon
- La somme de 10 F à prendre sur les fonds libres de la commune est votée en faveur du secrétaire de mairie pour la confection des rôles d'affouages 1911.
- Il est alloué une somme de 5 F pour une personne privée de ressource et dont les enfants ne peuvent lui venir en aide.
- Le Conseil, sur la proposition de plusieurs de ses membres considérant que par suite des conditions actuelles de la durée des foires de Bourg, les cultivateurs qui assistent à celles-ci sont assujettis, ainsi que les animaux qu'ils amènent, à de très longs stationnements.



Il en résulte pour ces cultivateurs des fatigues souvent excessives, de véritables dangers pour leur santé et des pertes de temps onéreux.

Considérant que ces inconvénients semblent faciles à éviter et sans nuire à l'importance des transactions par l'adoption d'un horaire approprié, il est émis le vœu que la municipalité de Bourg veuille bien prendre les mesures nécessaires pour arriver à fixer comme suit les heures d'ouverture et de fermeture du champ de foire et des bascules publiques qui y sont établies :

- Ouvertures du 1er avril au 30 septembre, 6 heures du matin et du 1er octobre au 31 mars, 8 heures du matin
- Fermeture : toute l'année à 1 heure de l'après midi.



Séance du 26 novembre 1911

- Après lecture des articles de la loi organique sur les élections des sénateurs, il est procédé à l'élection des délégués et suppléants de la commune en vue de l'élection sénatoriale qui doit avoir lieu le 7 janvier prochain dans le département.

Ms Philidor Puthod et Claude Nallet ayant obtenu la majorité au 1er tour sont proclamés délégués titulaires.

Au 3ème tour, M. François Michel est élu suppléant à la majorité relative.

SALAVRE EN 2011

ETAT CIVIL ANNEE 2011

➤ NAISSANCES

Emma PAGES - 28 juin 2011

Leia Lana WANDEWALLE - 8 novembre 2011

➤ MARIAGES

Lucie Alicia AMORIM et William GAUTHIER - 3 septembre 2011

➤ DECES

Tina SCORTICATI épouse VIOLAIN - le 2 février 2011

Charles TOURNIER - le 28 novembre 2011

Christiane FILLOD épouse MOUCHET - le 1^{er} décembre 2011



LISTE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Monsieur Sylvain TRIOMPHE et Mademoiselle Amandine PORTHIER - 35 Route du village

Monsieur Eric NICOLAS et Mademoiselle Sylvie PERDRIX - 284 Chemin de Cleyriat

LA VIE DE LA COMMUNE

- Cérémonie des Vœux de la commune le 28 janvier 2011 :

Au cours de cette cérémonie, M. le Maire et son conseil municipal ont eu le plaisir d'accueillir :



M. Jean Bernadac, Conseiller Général du Canton, Maire de Coligny

M. Georges Gouly, Président de la Communauté de Communes du Canton de Coligny

M. Gaston Féaud, Maire honoraire

L'adjudant de Gendarmerie M. Saillard, le Lieutenant des Sapeurs Pompiers Jean-noël Sochet, Les Présidents des associations, les bénévoles du fleurissement et de la bibliothèque,

Les employés communaux :

- Amandine Genessay, secrétaire de mairie,
- Dominique Charrier, agent d'entretien qui remplace officiellement Michel Louis.

Les retraités de l'année :

- Michel Louis, agent technique
- Michel Buffard qui s'occupait de la location des bâches et tunnels

La presse et les membres du Conseil municipal.

Il présente les excuses de M. Alain Pomathiod, trésorier municipal, M. le curé Laurent Goy et d'autres personnes.

M. le Maire remercie son équipe, les pompiers et les bénévoles qui ont distribué les bouteilles d'eau au cours du mois de septembre 2010 pendant la période de pollution de la source des Fontanettes. Grâce à la distribution de bouteilles d'eau, l'efficacité de la Sogedo a permis à la population d'être patiente et compréhensive. Les personnes qui ont distribué ces bouteilles ont reçu un très bon accueil. La source a été remise en activité après la mise en place d'un détecteur d'hydrocarbure.

M. le maire souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune : M et Mme Nicolas DOUCET, M. Jordan PETIT, M. Pierre CREUZE DES CHATELIERS et Mme Isabelle CATHERIN et leurs enfants.

Pour cette année, la population de la commune se maintient à 294 habitants. En 2010, sont nés Kéona PAUBEL le 23 avril, Océane DESMARIS le 21 juin, Léonie PROST le 13 juillet et Noël GENDRE le 27 août.

Floriane FILLOD et Fabien DESMARIS, le 6 mars 2010, Caroline MOREL et Nicolas LOUIS le 24 juillet, Sophie NEBBOUT et Philippe FILLOD le 4 septembre se sont unis dans notre commune.

Les travaux réalisés dans le courant de l'année :

- la mise en place des portails de la cour de la salle polyvalente ainsi que les gardes corps vers la rivière,
- la pose de plaques des rues (quelques petites améliorations sont en cours ainsi que la numérotation),
- la mise en place des candélabres Chemin de la Roche,
- le branchement d'eau sur l'aire de loisirs des Capettes,
- la réfection de la toiture de l'atelier communal en urgence car une partie de celle-ci menaçait de s'écrouler,
- la réfection de la voirie et le renforcement des chemins de la Chevrolière et de Cleyriat

Les employés communaux ont posé les volets de l'appartement de l'ex-école, rénové les escaliers des logements de la cure, mis en place des tuyaux dans

le fossé du chemin de la Chevrolière et comme toutes les années ils ont œuvré au fleurissement (avec l'aide des bénévoles), aux illuminations et à toutes les tâches relevant de l'entretien courant de la commune.

- Acquisition d'un tracteur d'occasion et d'un nettoyeur haute pression,
- Achat de mobilier pour le secrétariat,
- Remplacement des tables pour la salle polyvalente.

Les projets 2011 sont :

- le changement de couverture de la toiture de l'ex cure,
- la réfection des façades des bâtiments communaux de la place (allocation d'aides dans le cadre du C.D.R.A.),
- la réalisation après étude d'une zone 30 sur le CD 52 dans la traversée du village,
- la mise en place des normes d'accessibilité aux bâtiments publics et à la voirie (étude faite par le cabinet Tardy),
- des devis ont été demandés pour la rénovation de la chapelle de Dingier

Salavre utilisera une partie importante du budget voirie de la communauté de communes pour le chemin de la Gavelle, une partie de la rue de l'Eglise et le chemin de Notre Dame de la Roche.

Quant au lotissement prévu dans la carte communale, des terrains ont déjà été acquis et des accords ont été signés avec M. et Mme Bernard GOUILLER pour ceux du Villard. Un appel à concurrence a été lancé pour définir le projet d'aménagement urbain et le dossier sur l'eau. Les plis ont été ouverts le 27/01/2011.



Des appels à candidature ont été lancés pour la maîtrise d'œuvre et les travaux.

M. le maire remercie tous les bénévoles de Salavre des associations, en particulier :

- l'Association Salavre d'Hier et d'Aujourd'hui pour son apport financier et son aide à divers travaux lors de la rénovation de l'église. Le conseil municipal invite l'Association pour tous projets de mise en valeur du

patrimoine. Il les félicite aussi pour l'organisation de la fête des noix et marrons et de la farfouille qui est toujours une réussite et ce malgré le mauvais temps en 2010. De nouveaux bras seraient les bienvenus pour cette manifestation.

- L'équipe du fleurissement qui malgré un effectif plus que réduit donne entière satisfaction par un magnifique embellissement.
- M. Denis CHAGNARD, Chef de Corps des Sapeurs Pompiers qui essaie de se rendre le plus disponible possible pour diriger et étoffer au maximum ce service de secours de proximité. La commune a recruté dans le courant de l'année Lucie CHAGNARD et Dominique CHARRIER.
- L'Amicale, présidée par M. Bernard JANODET pour l'organisation de ses manifestations.

Un hommage est rendu à Michel LOUIS qui est maintenant à la retraite et à Michel BUFFARD qui a souhaité stopper ses activités pour raison de santé.

- **Point sur les réalisations des commissions :**

- *La commission « Finances »*

Président : M. le Maire

Vice-présidente : Melle Pascale ROUILLER

Rapport de la commission :

	BUDGET 2011
INVESTISSEMENT	394 619,00 €
FONCTIONNEMENT	297 915,00 €
ASSAINISSEMENT EXPLOITATION	45 734,00 €
ASSAINISSEMENT INVESTISSEMENT	173 423,00 €
LOTISSEMENT FONCTIONNEMENT	513 100,00 €
LOTISSEMENT INVESTISSEMENT	511 100,00 €

	REALISATION 2011	
	RECETTES	DEPENSES
INVESTISSEMENT	120 138,54 €	111 931,65 €
FONCTIONNEMENT	260 464,77 €	192 353,24 €
ASSAINISSEMENT EXPLOITATION	44 754,12 €	32 443,30 €
ASSAINISSEMENT INVESTISSEMENT	35 017,35 €	35 757,45 €
LOTISSEMENT FONCTIONNEMENT	2 117,07 €	2 117,07 €
LOTISSEMENT INVESTISSEMENT	0,00 €	2 117,07 €

- *La commission « économique, sociale, travaux et représentation ».*

Président : M. le Maire

Vice-présidente : Mme Thérèse BEGUIN

Membres : Mme Françoise ASSET, M. Armand BOUVARD, M. Alexandre CLEMENT, Melle Pascale ROUILLER, M. Alain PARISOT.

Rapport de la commission :

Comme 2010, l'année 2011 n'aura pas fait l'objet de très importants investissements. Néanmoins, nous avons poursuivi nos travaux pour que notre commune soit toujours plus attractive et garde sa qualité environnementale. Nous avons la chance d'avoir un très beau petit village, les habitants contribuent à son embellissement, il appartient donc à la commune de faire tout son possible, dans la mesure bien sûr de ses finances, pour le préserver.

Les travaux suivants ont été réalisés en 2011 :

- Réfection de la peinture des façades de la salle polyvalente à l'exception de celle donnant sur la place de la Mairie qui fera l'objet d'une restauration prochainement. Coût des travaux : 20.248,51 Euros TTC,



Avant



Après

- Remplacement des menuiseries et des volets de la Mairie et de la salle polyvalente. Coût : 14.159,44 Euros TTC,
- Réfection de la toiture de l'atelier communal attenant à la Cure (travaux débutés en 2010 et effectués dans l'urgence suite à effondrement) Coût : 22.102,08 Euros TTC,
- Eclairage public et enfouissement des réseaux Chemin Notre Dame de la Roche (travaux arrivant enfin à se terminer) Coût : 23.204,34 Euros TTC (travaux réalisés dans le cadre du S.I.E.A.)
- Voierie :



- Réfection du Chemin Notre Dame de la Roche et rue de la Gavelle Coût : 45.333,46 Euros TTC (travaux subventionnés par le biais de la Communauté de communes du canton de Coligny).
- Route de Cleyriat : pose de tuyaux en partant des Serres Moissonnier en direction du village, du côté gauche de la chaussée afin d'anticiper l'élargissement prévu de la voie en vue de la future réalisation du lotissement communal «au Villard» et pose d'un drain Chemin Notre Dame de la Roche Coût : 8.680,32 Euros TTC



Numérotation des rues : Pour terminer cette opération, les plaques indiquant le numéro de chaque habitation, dans chaque rue de notre village ont été distribuées à charge pour chacun d'entre nous de la fixer soit sur sa boîte à lettres, soit à un endroit visible. Pour les personnes ayant des difficultés pour effectuer ce travail, l'employé municipal a été mis à leur disposition. Coût total (plaques noms rues et numéros) : 28.091 Euros TTC,



Aménagement du secrétariat : Celui-ci a été entièrement rénové en ce qui concerne le mobilier et le matériel. Le bureau est ainsi devenu beaucoup plus fonctionnel et permet d'avoir un cadre de travail plus attrayant. Coût : 3.935 Euros TTC

Comme vous pourrez le constater même si nos travaux semblent bien modestes par comparaison à ceux concernant la réhabilitation de notre Eglise, ceux-ci engendrent des coûts et notre Municipalité a toujours fait en sorte, en finalité, que les dépenses engagées restent dans des limites ne compromettant pas l'équilibre de notre budget communal.

- o *La commission « culture, tourisme, vie associative communication et gestion de la salle polyvalente »*

Président : M. le Maire, Vice-président : M. Nicolas IRZYKOWSKI
Membres : Mme Françoise ASSET, M. Armand BOUVARD, M. Alexandre CLEMENT, Melle Christelle MONINOT, M. Alain PARISOT et Melle Pascale ROUILLER.

Rapport de la commission :

Après les plaques de rue installées, la commission a continué son travail pour la numérotation. Il a été décidé au conseil municipal pour faciliter le rajout des numéros qu'il serait fait une numérotation au mètre en démarrant toujours de la rue côté mairie. C'est pourquoi, vous avez vu Monsieur le maire avec la roulette à compteur arpenter toutes les rues de la commune. Une fois terminé, toutes les plaques ont été commandées. Le samedi 18 juin la mairie a ouvert ses portes afin que la population les récupère et puisse les installer. La cartographie est terminée. Tous les accès de notre commune sont répertoriés. Cela facilite la recherche d'accès pour vos amis, les nouveaux arrivants, les pompiers, etc.

- **Le personnel communal** : M. Dominique CHARRIER a été titularisé le 01/11/2011.

☞ La vie du village ...

Les articles suivants ont été rédigés par les associations.

FLEURISSEMENT DE SALAVRE



Ambiance toujours très conviviale lors de la plantation des géraniums qui s'est déroulée le 17 mai. Mais avant cette journée il y a un travail en amont fait par notre employé communal aidé de Michel LOUIS et Christian OUAHAB. C'est comme en cuisine, il faut que le dosage soit parfait avec les ingrédients entre la terre, le terreau et l'engrais pour que les géraniums se développent parfaitement dans leur caisse.

Recette réussie puisque la commune est toujours hors concours au niveau régional et départemental, et s'est vu remettre un diplôme d'honneur de la Route fleurie de la Haute Bresse. Cette année, Josette Teppe a fait partie du jury de la Route fleurie. Hormis les géraniums,

d'autres plantes sont semées, repiquées en godets et enfin plantées dans les plates bandes, par les bénévoles. Avec un printemps estival, il a fallu très vite apporter de l'eau à toutes ces fleurs. Bien que certaines plates bandes aient un arrosage automatique, à d'autres endroits il faut apporter de l'eau manuellement. Certains d'entre vous ont pu voir Bernadette, Josette et Pascale transporter des bidons d'eau. Durant toute la saison, ces personnes avec l'aide occasionnelle d'Anne, Lucette et de Denise ont entretenu les fleurs. Cette année comme en 2010, certains n'ont pas hésité



à voler des géraniums situés au pont à la sortie du village. Mais malgré cela merci à toutes ces petites mains pour essayer de rendre notre village toujours très accueillant, et cela avec beaucoup d'efforts et de courage.



BIBLIOTHEQUE DE SALAVRE

Les bénévoles de la BIBLIOTHEQUE, Mesdames Monique LAGACHE et Nadine MOREL, sous la responsabilité de Madame Simone CHARRIER, seront très heureuses de vous accueillir à la permanence qui se tient à la Mairie chaque vendredi de 18 à 19 h. De plus, pour les adhérents du Club du 3è âge, les portes leurs sont ouvertes le mercredi de chaque réunion.

3 € est le montant de la cotisation annuelle maintenue cette année encore.

Pour vous inscrire, rien de plus simple, vous venez à la permanence et c'est tout !



LES POMPIERS DE SALAVRE

Les Sapeurs-Pompiers du CPINI (Centre de Première Intervention Non Intégré) de Salavre ont effectué 24 interventions dans leur rôle d'agent de la fonction publique territoriale, au cours de l'année 2011. Parmi ces interventions, 7 secours à la personne ont été réalisés, 2 accidents de la route et 2 feux. A tout cela se rajoutent de multiples interventions de protection des biens et de



l'environnement, telle la destruction de plus de 12 nids de guêpes et frelons ou encore la distribution d'eau potable lors du nouvel épisode de pollution d'eau survenu au mois de juin.

L'amicale des Sapeurs-Pompiers de SALAVRE tient à remercier les habitants pour leur accueil et leur générosité à l'occasion des calendriers et de la journée de vente de boudin.

Une section de JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) cantonale siège au CS de COLIGNY, 2 Salavrais sont engagés dans cette section pour suivre leur formation : Camille ANDREANI et Arno FROMONT.

RAPPEL : Le CPINI de SALAVRE recrute tout volontaire, ainsi que la section JSP du canton de COLIGNY. Pour plus de renseignements contactez le Chef de Corps Denis CHAGNARD au 04.74.47.32.70 - 06.83.19.53.26

Chef de Corps, Caporal Chef : Denis CHAGNARD

Président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers : Bernard JANODET

Après s'être distinguée lors du Cross Départemental des Sapeurs-Pompiers en remportant la première place, Lucie CHAGNARD est montée sur la deuxième marche du podium lors du Cross Régional qui s'est déroulé à Arpajon-sur-Cère (15) le 26 Février 2011. Un peu plus d'un mois après, le 02 Avril 2011 avait lieu le Cross National des Sapeurs-Pompiers à Marmande (47) où Lucie réalisa une très belle 4^{ème} place sur plus de 251 qualifiées. De plus, grâce à la bonne performance réalisée par le reste de l'équipe féminine junior du département de l'Ain, celle-ci remporta la deuxième place de France par équipe (le seul trophée gagné par le département de l'Ain lors de cet événement).



SOCIETE DE CHASSE DE SALAVRE

Sous la présidence de M. Didier Blanc, le ball trap se déroulera le week-end des 19 et 20 mai 2012 sur la plate forme des Capettes et comme chaque année tout le monde pourra y déguster d'excellents poulets de Bresse cuits au feu de bois. Le samedi 1er décembre à la salle polyvalente sera servi le repas Chevreuil. Venez nombreux. La saison de chasse des 19 sociétaires commence début août par l'entretien des chemins



dans les bois communaux. Puis les chasseurs s'adonnent à la chasse au petit gibier (lièvres, lapins, faisans, perdrix, bécasses, canards etc...), au prélèvement en battues du gros gibier pour les battues aux chevreuils en Groupement d'intérêt génétique et pour le sanglier en groupement avec les sociétés de Chasse de Coligny et de Verjon. Les chasseurs agréés « piégeurs » ont procédé au cours de la saison 2010/2011 à la destruction des nuisibles, ragondins et renards.

COUNTRY REVERMONT

L'association Country Revermont compte cette saison 25 adhérents.



Notre doyenne fêtera cette année ses 73 printemps et la plus jeune soufflera cet été 12 bougies !

Marie PERNET reste fidèle à ses fonctions de Présidente et « Professeur » et c'est toujours dans la joie et la bonne humeur que se déroulent nos répétitions.

Lors de la dernière Assemblée Générale, il a été décidé de donner des noms aux 2 groupes afin de les différencier plus

facilement. Ainsi, le groupe des « débutants » (qui n'en sont plus d'ailleurs puisqu'ils



pratiquent la danse country pour la 2^{ème} année consécutive) s'appelle « Les Cheyennes » et le groupe des « anciens » se nomme « Les Navarro ».

Les répétitions ont toujours lieu les vendredis soir à la Salle Polyvalente de Salavre de 19 h 30 à 20 heures 30 pour « Les Cheyennes » et de 21 h 00 à 22 h 30 pour « Les Navarro ».

En 2011, nous avons donné plusieurs représentations : Assemblée Générale du Crédit Agricole, vogue de Béný, fête du poulet à Béný, au Château d'Andelot pour le 14 juillet ou encore pour la vogue de Coligny. Pour le moment, rien n'est encore défini dans ce sens là, mais l'année ne fait que commencer et nous restons « ouverts » à toute proposition.

En attendant, des bals country sont organisés dans les alentours par d'autres associations de danses country et nous nous y rendons avec plaisir pour exercer notre « art » !

Countryment vôtre !

Présidente : Marie PERNET (06.64.11.55.38)

Vice Présidente : Lucette FOURRIER (04.74.47.30.70)

Trésorier : Serge ALAMANDOVIC

Secrétaire : Evelyne FEAUD (04.74.30.12.85)



CLUB DU 3^{ème} AGE

La Présidente, Madame Maria HODIEUX, vous invite très cordialement à venir rejoindre le Club. Petit rappel : la saison débute en octobre pour se terminer fin avril. Soixante-deux adhérents sont inscrits à ce jour.

Il y a des après-midi récréatives, un mercredi sur deux, de 14 à 18 h, où l'on s'amuse : jeux de cartes (belotes, tarots), scrabble, triominos, rummikub ou autres... Tout en sirotant café, tisane, une collation, offerte par l'un des membres, est dégustée en toute convivialité.

Puis, quelques manifestations un peu plus extraordinaires sont organisées : Goûter de Noël très joyeux, Choucroute avec tombola très prisée par un grand nombre, Voyage qui nous invite à la découverte de quelque recoin de notre verdoyante campagne, Repas d'Eté pour se lécher les doigts en grignotant des grenouilles.

Ce programme ne vous invite-t-il pas à venir nous rejoindre ? Tout le monde peut devenir adhérent du Club. Il faut juste un peu de temps libre. La cotisation est de 18 euros. Venez vite ! Vous êtes attendus ! Soyez tous les Bienvenus !



Contacts utiles :

Madame Maria HODIEUX, Présidente : 04 74 30 18 92

Madame Yvonne MICHUT, trésorière : 06 36 009 009

Madame Monique LAGACHE, secrétaire : 04 74 47 32 93

ASSOCIATION SALAVRE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

L'année 2011 a été l'année des changements, riche d'activités et d'enseignements. Si les activités sur le plan des projets et réalisations sont restées en suspens, les manifestations ont été nombreuses et particulièrement réussies.

Le 10 juillet un concert d'été s'est déroulé à la salle polyvalente de Salavre, la course de côte de Coligny ne permettant pas un bon déroulement du concert sur le site de la Chapelle de St Rémy. Les prestations musicales des trois groupes ont été très appréciées du public.



Le 21 août le rallye Ain-Bresse-Revermont passe sur le site de la Chapelle de St Rémy avec plus de 300 visiteurs.

Le 11 août l'association participe au tour de l'Ain cycliste dans le cadre d'une intercommunalité, à Verjon.

Notre inscription aux journées du patrimoine, le samedi 17 et dimanche 18 septembre, sur le site de la chapelle de St Rémy, en partenariat avec le Patrimoine des Pays De l'Ain, a permis la découverte de ce lieu exceptionnel à une vingtaine de visiteurs venus parfois d'assez loin. La qualité du contact et de l'échange lors de ces journées procure aux bénévoles de l'association une grande satisfaction et justifie le maintien de l'ouverture des portes de la chapelle, un dimanche sur deux le temps de la belle saison. Nous remercions Blanche et André Girard qui ont grandement participé à l'accueil des visiteurs et ont apporté leur aide à Bernadette GOUILLER.

Notre farfouille, vide grenier, « fête de la noix et du marron » a connu cette année une affluence exceptionnelle et un vif succès, grâce au beau temps qui était de la partie. Nous remercions tous les bénévoles qui ont œuvré pour cette manifestation. Nous souhaiterions être plus nombreux pour un très bon déroulement et nous vous invitons à nous rejoindre.

Les bénéficiaires des manifestations sont investis pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine local.

Projets 2012 : Installation de mobilier urbain, table et bancs sur le site de la chapelle de St Rémy, projet d'une table d'orientation. Edition d'une plaquette à diffusion gratuite sur les chemins de randonnées de la commune. Enregistrement de nos anciens de Salavre à titre de mémoire orale. Participation en partenariat avec la mairie pour la restauration de la chapelle de Dingier.



De quoi, en plus des manifestations habituelles, bien remplir notre année 2012.

L'association compte sur vous, n'hésitez pas à nous communiquer vos idées, vos envies, vos attentes. Nous vous invitons à manifester votre attachement à notre village en nous apportant votre soutien.



2011 en images : Le Tour de l'Ain :



LES AMIS DU CHEVAL COMTOIS



Notre association poursuit son bonhomme de chemin au train de nos chevaux.

Nos solides comtois nous ont, cette année encore, emmenés sur de belles randonnées. Nous avons parcouru les sentiers du Revermont bien sûr et la région de Vichy - Saint Yorre nous a offert des beaux chemins ainsi que ses pigeonniers très particuliers.

La fête des semailles, le dernier dimanche de septembre, a bénéficié d'une météo splendide. Sous un soleil magnifique les chevaux et les bœufs ont tracé leurs sillons. C'est le dimanche 30 septembre 2012 qu'à nouveau nous ferons cuire les pieds de cochon. Le téléthon du samedi 3 décembre nous a permis de récolter une somme légèrement supérieure à celle de 2010 soit : 1070 €. Le père Noël a mobilisé nos calèches sur six journées et avec de bonnes conditions coté ciel. Tous ceux qui souhaitent nous rejoindre seront accueillis avec plaisir.

Président : Raymond Jeannin (03 84 48 78 21) et Vice-président : Georges Moulon (04 74 30 10 57)



COMITE FNACA COLIGNY, SALAVRE, VERJON, VILLEMOTIER

2011 : Année du 50^{ème} anniversaire du cessez le feu en Algérie. Le Comité comprend 73 adhérents et adhérentes. Depuis la création du Comité en janvier 1971, 18 camarades nous ont quittés.

Pendant cette guerre d'Algérie qui a duré 8 années, du 1^{er} novembre 1954 au 19 mars 1962, deux millions de soldats du contingent appelés, rappelés, ont pris part au conflit : 30 000 sont tombés pendant cette guerre ; n'oublions pas, beaucoup sont rentrés, blessés, malades, marqués à vie par ce conflit.

Je demande aux anciens combattants, à la population de participer aux cérémonies du souvenir le 19 mars à Salavre (17h30), à Coligny (18h00), avec remise de la médaille militaire à un ancien combattant et à Bourg-en-Bresse à 10h30.

Calendrier des manifestations pour l'année 2012 :

- 28 janvier : repas amical, salle des fêtes de Coligny,
- 19 mars : cérémonie du souvenir
- 30 avril : bal du muguet, salle des fêtes de Coligny,
- Juillet : sortie annuelle
- 31 août : repas côtelettes à Verjon,
- 26 octobre : assemblée générale à Verjon.



Pour plus de renseignements, voici la liste des associations de notre commune ...

Association	Président	Adresse	Code Postal	Commune
Club du 3ème Âge	Maria HODIEUX	111, Chemin Notre Dame de la Roche	01270	SALAVRE
Corps des Pompiers	Denis CHAGNARD	15, Impasse de la Mairie	01270	SALAVRE
Société de Chasse	Didier BLANC	87, Chemin du bas à Dingier	01270	SALAVRE
Salavre d'Hier et d'Aujourd'hui	Lucette FOURRIER	127, Chemin du Grapillon	01270	SALAVRE
Amicale des Pompiers	Bernard JANODET	164, Chemin des Varennes	01270	SALAVRE
Comité de Fleurissement	Pascale ROUILLER	199, Chemin Notre Dame de la Roche	01270	SALAVRE
Bibliothèque municipale	Simone CHARRIER	51, Chemin Notre Dame de la Roche	01270	SALAVRE
Country Revermont	Marie PERNET	15 Rue Ste Marie	39160	SAINT AMOUR
Les Amis du Cheval Comtois	Raymond JANIN	Rue du Pressoir	39160	SAINT JEAN D'ETREUX
Comité Fnaca Coligny - Salavre – Verjon – Villemotier	Henri GUILLEMAUD	Passage du Tresche	01270	COLIGNY

SALAVRE DE DEMAIN

Que va-t-il se passer dans notre commune au cours des prochains mois ?

☞ Les manifestations en 2012 :

Jour	Manifestation
Dimanche 4 mars	Choucroute du Club des Aînés Ruraux (Salle polyvalente)
Samedi 19 et Dimanche 20 Mai	Ball-trap Société de Chasse (Aire des Capettes)
Dimanche 30 Septembre	Fête des semailles des Amis du Cheval Comtois (Aire des Capettes)
Dimanche 21 octobre	Fête de la noix et des marrons - Farfouille pour le patrimoine de Salavre (dans le Village)
Samedi 17 Novembre	Vente de boudin de l'Amicale des Sapeurs Pompiers (dans le Village)
Samedi 1 Décembre	Repas Chevreuil Société de Chasse (Salle polyvalente)

☞ Autres dates à noter :

- Elections présidentielles : Le 22 avril et le 6 mai
- Elections législatives : Le 10 et le 17 juin

☞ Les projets ...

- finalisation des dossiers et des demandes de subventions pour la rénovation de la chapelle de Dingier,
- réalisation d'une zone 30 sur la RD 52 dans la traversée du village,
- mise en application de l'accessibilité aux bâtiments et à la voirie,
- travaux dans le bâtiment et logements communaux,
- réalisation d'un columbarium au cimetière,
- rénovation de la toiture du garage de la commune,
- Viabilisation des 16 parcelles au lotissement au Villard.

Venez découvrir en pages 15 et 16 le plan d'aménagement du lotissement au Villard !

Informations pratiques ...

➤ Tarifs de la salle polyvalente

(Tarifs en vigueur à compter du 01/01/2012)

	Associations de la Commune		Particuliers de la commune	Associations et particuliers de l'extérieur
	non lucratif	à but lucratif		
<i>Salle 1er jour</i>	/	<i>Forfait par manifestation de</i>	95,00 €	203,00 €
<i>jour supplémentaire</i>			37,00 €	102,00 €
<i>Vin d'honneur dans Cour</i>			37,00 €	66,00 €
<i>Forfait Chauffage</i>			36,00 €	16,50 €
<i>Chambre froide</i>	15,00 €			
<i>Pour information caution</i>	152,00 €			

➤ Tarifs de la location des bâches et des tunnels

Particuliers et associations cantonales (cantons de Coligny et Treffort-Cuisiat) :

65,20 € par bâche et 81,90 € par tunnel,

Particuliers et associations extérieurs au canton :

130,60€ par bâche et 163,30€ par tunnel,

➤ Infos utiles ...



Mairie de SALAVRE

Téléphone : 04 74 47 39 07

Fax : 04 74 30 14 73

Email : marie-salavre@orange.fr

Ouverture au public :

Mardi 9H-12h & 17H30-18H30

Jeudi 13H30-18H30

Standard téléphonique :

Lundi 13H30-17H

Mardi et Jeudi 9H-12H & 13H30-18H30

Pour rappel, suite aux élections municipales de mars 2008, ont été élus :

- o M. **POUPON Gérard** : Maire, 110 chemin des Varennes à SALAVRE
- o Melle **ROUILLER Pascale** : 1^{ère} adjointe, 199 chemin Notre Dame de la Roche à SALAVRE
- o Mme **BEGUIN Thérèse** : 2nd adjointe, 603 route du village à SALAVRE
- o M. **IRZYKOWSKI Nicolas** : 3^{ème} adjoint, 760 route des Capettes à SALAVRE
- o Mme **ASSET Françoise** : Conseillère municipale, 212 chemin des Varennes à SALAVRE
- o M. **BOUVARD Armand** : Conseiller municipal, 67 chemin du bas à DINGIER
- o M. **CLEMENT Alexandre** : Conseiller municipal, 4 impasse du moulin à SALAVRE
- o M. **FEAUD Jacky** : Conseiller municipal, 43 impasse de la mairie à SALAVRE
- o Melle **MONINOT Christelle** : Conseillère municipale, 179 chemin du grapillon à SALAVRE
- o M. **PARISOT Alain** : Conseiller municipal, 16 rue de la chapelle à SAINT REMY DU MONT

A noter ...

Urgences

Urgences médicales /SAMU :	15
Urgence pour téléphone portable :	112
Pompiers :	18 ou 04 74 30 11 71
Gendarmerie :	17 ou 04 74 30 11 29
Centre anti-poison :	04 72 11 69 11
EDF Urgences/Dépannage :	0810 433 001 ou 0474221990
GDF Sécurité/Dépannage :	0810 433 001

Autres

Centre de loisirs, garderie :	04 74 30 18 57
Ecole de Coligny:	04 74 30 11 75
Collège Le Grand Cèdre :	04 74 47 33 80
Relais des assistantes maternelles « CARMEL » :	04 74 42 33 04
Communauté de Communes du Canton de Coligny :	04 74 42 04 76
Trésor Public de Montrevel :	04 74 25 40 59
Préfecture de l'Ain, renseignements administratifs :	04 74 32 30 30
Direction Départementale des Territoires de l'Ain (DDT) :	04 74 45 63 37
La Poste de Coligny :	04 74 47 33 14
CLIC (infos plus de 60 ans) pays de Bresse :	04 74 30 18 24
SNCF: Horaires, billets, services :	3635
Soins & Maintien à Domicile personnes âgées :	04 74 30 18 65
A.D.M.R :	04 74 25 85 37



Pour tout problème de collision avec un animal sauvage, pour la régulation des animaux nuisibles ou encore, si vous trouvez un animal mort, ne le touchez pas, faite appel au lieutenant de Louveterie (Nicolas IRZYKOWSKI au 06.08.03.71.16)

Entreprises et artisans de Salavre ...

- **Restaurant Le Grenier des FRANGINES** Les Capettes
0474301610
www.restoenfrance.com/restaurant-439085-Le-Grenier-des-Frangines.html
- **SAS GAVAND PRUDENT** Les Capettes
Tel 0474301075 Fax 0474301703
Abattoir Volailles poulets de Bresse, chapons, poulardes etc.
Reprise par Ronsard de l'abattoir Gavand-Prudent (entreprise Ronsard de Transformation de volailles à Bignon Morbihan)
www.gavandprudent.com Email : gavand.prudent@wanadoo.fr
- **EGC**
EUROPEENNE GASTRONOMIQUE DE S... Les Capettes
Tel 04 74 47 33 00 Fax : 04 74 30 12 31
Georges Chanel EGC à Salavre (Ain) et des salaisonniers Gast à Corbas (Rhône).
Email : egc@egc01.fr
- **MOISSONNIER Horticulteur** Les Capettes
Tel 04 74 30 17 27 Fax 0474301481
- **IN COMMUNICATION** Les Capettes
Tel 0977324554 Port 0608037116
Agence de communication, création, publicité, édition cartes de visite, tracts, dépliants, brochures...
www.guide-sortir.com Email : incomm@wanadoo.fr
- **MICELI Dimitri E.U.R.L.** Rue de l'église
MACONNERIE GENERALE DU BATIMENT * RENOVATION* CHARPENTE COUVERTURE
Tel 0638409388
Email : eurl-micelidimitri@orange.fr
- **FILLOD Philippe : Entretien espaces verts** - La Maison Ronde - Chemin de la Combette - 01270 SALAVRE
Tel / Fax : 04 74 47 32 09 Port : 06 70 48 18 46
- **DESMARIS Fabien Les espaces verts de la roche** Rue de l'église
Tel 0474224512 ou 0645041365
Entretien de votre jardin (tonte, taille, désherbage, plantation, divers travaux)

- **Gîte Le Robinson de Cleyriat** - Catherine et Alain Gilbert - Chemin de Cleyriat - 01270 SALAVRE - Tél : 04 74 30 15 31 - catherinegilbert@aliceadsl.fr - www.cleyriat.fr

Amis de la pétanque,

Depuis Juin 2008, sous l'initiative de Jean-Claude PROST, les amateurs de pétanque du village se rencontrent en toute convivialité et participent à quelques parties de pétanque.

- le vendredi à partir de 18 heures et
- le samedi à partir de 17 heures

La saison débute en Mai (si le temps le permet).

Les jeux se déroulent à la plateforme des Capettes

Toutes personnes désireuses de passer un moment sympa sont les bienvenues.



➤ GROS PLAN SUR MARY CHAVASSIEUX



Je m'appelle Mary, j'ai 17 ans. Mes grands-parents maternels m'ont offert ma première guitare à l'âge de 12 ans. Je ne savais pas chanter et on m'a conseillé à l'âge de 13, 14 ans de le faire en jouant de la guitare. Puis, mes grands-parents m'ont offert une 2ème guitare, plus professionnelle, et enfin une guitare électrique. J'ai alors eu l'envie d'essayer le piano.

En 2009 mes grands-parents m'en ont offert un. Mon oncle est décédé peu de temps avant ma naissance, il était un très bon musicien, et mes grands-parents avaient cette envie de m'aider et de mettre toutes les chances de mon côté. J'ai donc appris la guitare et le piano seule.

Il y a deux ans je me suis achetée un synthétiseur.

C'est depuis l'été 2011 que j'ai pu créer un groupe avec un guitariste (Yohan Puget) et un batteur (Quentin Desmaris).

En début de cette année j'ai investi dans une sono afin d'avoir de meilleures conditions pour jouer et chanter.

Quand j'habitais à Vienne, j'ai participé à la fête de Noël et celle de fin d'année de mon ancien lycée pour chanter, puis j'ai aussi participé à la fête de la musique au Temple de Vienne. L'année dernière j'ai chanté au concert de fin d'année de mon lycée. Et j'ai participé à deux concerts à la chapelle Saint Remy et au concert de l'été dernier à l'école de Salavre. Avec mon groupe nous avons joué pour le Téléthon à Cuiseaux. Je suis en train de composer des chansons et je compte très bientôt les enregistrer.

Je continue mes études pour devenir sage femme mais j'aimerais aller toujours plus loin en musique...



Mary est arrivée à Salavre en septembre 2010 et habite au Mollard chez Sophie et Philippe FILLIOD.



➤ Joséphine DRUET FETE SES 100 ANS

née le 28 avril 1911 Joséphine souffle ses 100 bougies à Coligny, pour l'occasion Lucienne Gavand et Marie Louise Granger représentant la mairie de Coligny et Thérèse Béguin pour la mairie de Salavre lui on apporté des fleurs. Elle s'est mariée en 1946 à Salavre et a eu 3 enfants. Veuve en 1975, elle a continué à être très active en s'occupant de son jardin qui est une de ses grandes passions.

➤ PETITS RAPPELS POUR LE BIEN ÊTRE DE TOUS

Département de l'Ain
Arrondissement de Bourg en Bresse
Canton de Coligny
Commune de Salavre

01270 Salavre

Téléphone : 04 74 47 39 07
Fax : 04 74 30 14 73
Email : mairie-salavre@orange.fr

Salavre, le 11 mai 2009

AVIS

DIVAGATION DES CHIENS

Il est rappelé que la divagation des chiens est interdite.

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui en dehors d'une action de chasse, n'est plus sous la surveillance de son maître, se trouve hors de portée de voix ou d'instrument sonore permettant son rappel ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne responsable, d'une distance dépassant 100 mètres.

Les articles 529 à 529-2 et 530 à 530-2 du Code de procédure pénale sont applicables aux infractions en matière de divagation réprimées par le Code Rural et le Code Pénal. Les amendes forfaitaires ou majorées sont fixées par un décret du Conseil d'Etat.

**Le Maire,
Gérard POUPON**

01270 Salavre

Téléphone : 04 74 47 59 07
Fax : 04 74 50 14 73
Email : mairie-salavre@orange.fr

Salavre, le 11 mai 2009

AVIS

Rappel de la loi sur la réglementation du bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30, les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Le Maire,

Gérard POUPON

- Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) est un service communautaire consacré aux installations d'assainissement non collectif ou autonome

Pourquoi ?

Dans le cadre de la loi du 3 janvier 1992, le zonage d'assainissement répond aux obligations réglementaires.

Il définit :

- des zones d'assainissement collectif dont la compétence est exercée par chaque commune,
- des zones d'assainissement non collectif dont la compétence a été transférée à la Communauté de Communes du Canton de Coligny avec la création du SPANC depuis le 1^{er} janvier 2010.

Si votre installation relève du **NON COLLECTIF**, vous avez eu ou aurez prochainement la visite d'un technicien chargé d'effectuer le diagnostic de bon fonctionnement de votre équipement, c'est-à-dire un état des lieux de votre installation d'assainissement non collectif.

En plus des informations sur les différents modes de traitement, des conseils sur le bon entretien de votre fosse, vous avez maintenant la possibilité de vous inscrire auprès de la Communauté de Communes du Canton de Coligny pour des vidanges groupées, soit à l'automne 2012, soit au printemps 2013.

Ce nouveau service, à tarif très préférentiel, vous est proposé exclusivement dans le cadre d'un entretien régulier de votre fosse.

ATTENTION : nouveauté réglementaire depuis le 1^{er} janvier 2011

Le vendeur d'une habitation ayant un dispositif ANC a obligation de justifier de l'état de son installation en fournissant le rapport de diagnostic (au même titre que l'amiante, l'électricité...).

Durée de validité : 3 ans.

En cas de non-conformité, l'acquéreur fait procéder aux travaux de mise en conformité dans un délai d'un an à compter de la signature de l'acte de vente.

Renseignements :

Communauté de Communes du Canton
de Coligny

Aurélien GUILLET

tél : 04.74.42.21.11

mail : cccc-a.guillet@orange.fr

Illustration : photo

A. Guillet, technicien, mesure les boues



➤ LA DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

Horaires d'ouverture :

HIVER : du 1^{er} octobre au 31 mars

LUNDI	MERCREDI	VENDREDI	SAMEDI
14 h - 17 h	9 h 30 - 12 h 14 h - 17 h	14 h - 17 h	9 h 30 - 12 h 14 h - 17 h

ETE : du 1^{er} avril au 30 septembre

LUNDI	MERCREDI	VENDREDI	SAMEDI
14 h - 18 h 30	9 h 30 - 12 h 14 h - 18 h 30	14 h - 18 h 30	9 h 30 - 12 h 14 h - 18 h 30

Son accès gratuit est réservé exclusivement aux particuliers résidant dans les communes du Canton de Coligny pour les apports des déchets encombrants, végétaux et toxiques.



ATTENTION : Ce qui est petit peut être très polluant et ce, fort longtemps !

Alors, n'oubliez pas de stocker piles, ampoules... et de les déposer lors d'un passage à la déchetterie.



RAPPEL : La déchetterie est aussi un point de collecte pour les DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques infectieux) des particuliers en auto traitement.

BON A SAVOIR : Bien qu'une plateforme de récupération des DEEE (Déchets d'Equipements Electroménagers et Electroniques) soit à votre disposition à la déchetterie, tout point de vente où vous vous adressez pour remplacer un de ces matériels a obligation de vous reprendre votre matériel usagé en fin de vie. C'est la règle du 1 pour 1.

➤ L'OPERATION COMPOSTEURS CONTINUE...

La Communauté de Communes du Canton de Coligny vous propose de participer à l'opération **COMPOSTEURS** au prix très spécial de 35 € l'unité (**composteur en bois douglas d'une capacité de 500 l (80 cm x 80 cm)**)

Ainsi équipé, vous pourrez composter chez vous tous vos déchets de cuisine et de jardin, vous diminuerez vos déplacements à la déchetterie, participerez à la réduction des déchets et disposerez sous la main d'un compost destiné à la fumure de votre potager et de vos plantations.

Renseignements :

Communauté de Communes du Canton de Coligny

Déchetterie intercommunale à PIRAJOUX, Bois Besson RD 86

Thierry MAYER - tél : 04.74.47.32.14 / 06.32.70.69.79

➤ L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) :

La Communauté de Communes du Canton de Coligny vient de lancer sur l'ensemble de son territoire une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Cette action vise à améliorer le parc de logements existants (construits avant 1975) dans les neuf communes du Canton de Coligny.

Elle s'adresse à la fois aux propriétaires occupants (propriétaire habitant son propre logement) et aux propriétaires bailleurs (propriétaire louant un logement).

L'OPAH se déroule en 3 étapes :

1. LE DIAGNOSTIC : 1^{er} semestre 2011
Cet état des lieux de l'état du bâti ancien a permis de repérer un potentiel de 300 logements à réhabiliter sur le canton.
2. L'ETUDE PRE-OPERATIONNELLE : 1^{er} semestre 2012
Il s'agira de déterminer les besoins spécifiques du canton et de rechercher les financements avec les partenaires que sont l'Etat (Agence Nationale d'Amélioration pour l'Habitat), la Région Rhône-Alpes, le Conseil Général de l'Ain.
3. LE SUIVI ANIMATION : à partir de l'automne 2012
Ce sera la phase de terrain par excellence, avec le montage des dossiers de demande de subvention.

Si dès aujourd'hui, vous avez un projet de réhabilitation de votre logement :

- pour améliorer son confort thermique (travaux d'économie d'énergie : isolation, remplacement des fenêtres, chauffage...),
- pour améliorer sa vie au quotidien et son autonomie (travaux d'adaptation au vieillissement, travaux d'amélioration sanitaire...),
- pour réhabiliter un logement vacant etc.

Contactez nous si vous souhaitez que votre logement fasse l'objet, gratuitement, d'une étude technique et financière au printemps 2012.

Renseignements :

Communauté de Communes du Canton de Coligny : Marielle BEGUET
Tél : 04.74.42.04.76

➤ PETITE ENFANCE

Vous recherchez un mode de garde pour votre jeune enfant ?

La Communauté de Communes du Canton de Coligny vous propose deux modes d'accueil :

1. En structures collectives : crèche et halte garderie

Pour vos enfants, vos petits enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, un mode de garde régulier ou très occasionnel (par exemples : pour les petites vacances, le temps d'un rendez-vous ou de faire vos courses...) du lundi ou vendredi, de 7h30 à 18h30 (18h le vendredi)

A DOMSURE : Micro crèche Car'hibou
Le Village, face à l'école

A BENY : Multi accueil Caram'bole
Pôle Petite enfance, Le Poisiat RD 28

Renseignements :

Communauté de Communes du Canton de Coligny

Pôle Petite Enfance à BENY, le Poisiat

Contact : Isabelle BADOUX

Tél : 04.74.30.41.53 / mail : petiteenfance01@orange.fr



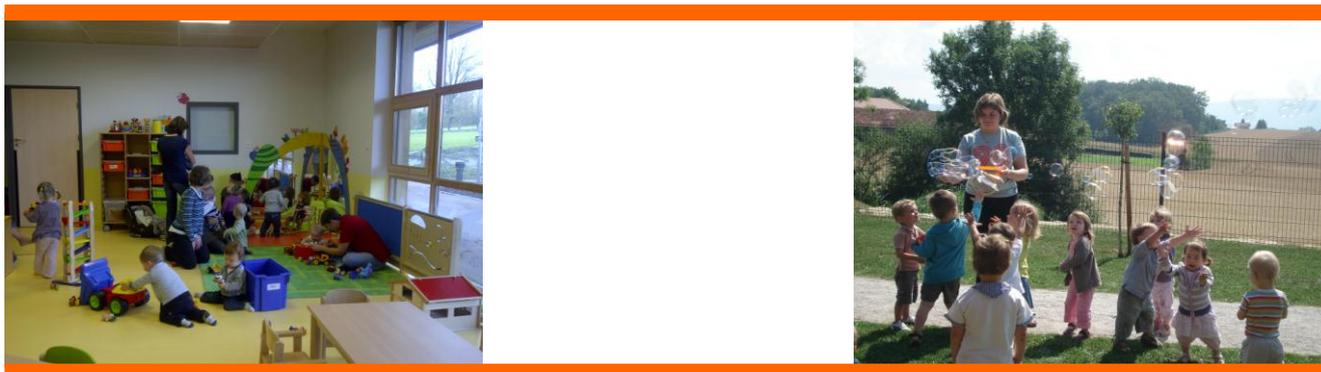
2. Chez une assistante maternelle

Renseignements : le Relais d'Assistants Maternelles caRAMel

Carmen PEREIRA tél : 04.74.42.33.04 ou 06.24.67.90.49 / mail : relais.caramel@wanadoo.fr

Organisation du RAM sur le canton de Coligny : antenne située au Pôle Petite enfance à BENY

- Permanences administratives pour les parents et les assistantes maternelles : le jeudi après-midi ou sur rendez-vous.
- Temps collectifs pour les assistantes maternelles et les enfants : le jeudi matin.
- Service de prêt de jeux (réservé aux professionnelles) : une fois par mois le vendredi matin - se renseigner auprès du RAM pour les dates précises.



➤ RANDONNEE

Au programme 2011, la signalétique des 150 kilomètres de sentiers de randonnée du territoire de la Communauté de Communes du Canton de Coligny a été réalisée cet automne.

Depuis, vous avez certainement aperçu au bord des chemins de nos villages, de nouveaux poteaux en bois. Ces panneaux directionnels destinés aux randonneurs (non pas aux automobilistes) leur permettront de flâner en pleine nature, à la découverte des trésors cachés du canton.

C'est une première étape, avant la présentation officielle de ce réseau de sentiers de randonnée prévue à Coligny le vendredi 1^{er} juin 2012 à l'étang de Fougemagne. Retenez dès à présent cette soirée, vous découvrirez ou redécouvrirez ce lieu magique, entre eau et forêt, agrémenté de musique, de lumière et de tas d'autres surprises... Suspense.

A cette occasion, vous assisterez à une exposition sur les sentiers de randonnée du Canton de Coligny et au lancement du document promotionnel (type cartoguide ou topoguide).



Alors, à très bientôt sur nos chemins qui sentent bon la noisette...

Renseignements :

Communauté de Communes du Canton de Coligny - tél : 04.74.42.04.76

➤ LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Depuis le 1^{er} janvier 2011, les tournées de collecte des ordures ménagères résiduelles se font sur la Communauté de Communes du Canton de Coligny les lundi, mardi et jeudi matins (jour selon les communes).

Pour la commune de SALAVRE, le jour de la collecte est le LUNDI.

Petits rappels :

- Les sacs poubelles hermétiquement fermés et/ou les bacs roulants doivent être déposés le matin de la collecte ou au plus tôt la veille au soir (selon l'heure de passage).
- Les bouteilles en verre, le papier, les emballages ménagers sont à déposer dans les colonnes de tri sélectif (PAV).
- Les déchets verts, le carton, les piles, les ampoules... sont à déposer à la déchetterie.

En cas de tri non effectué, les sacs ne seront pas collectés. En 2012, des campagnes de contrôle auront lieu de façon inopinée sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Canton de Coligny.

➤ LA COLLECTE SELECTIVE

Un geste de tri, c'est respecter Dame Nature...

Pensez à trier vos EMBALLAGES MENAGERS :



Bien mettre les petits pots dans la colonne VERRE :



N'oubliez pas les papiers, journaux et prospectus dans la colonne BLEUE :



A salavre, vous pouvez venir déposer vos bouteilles, vos revues, objets triés, ... dans les conteneurs situés juste un peu plus bas que la plateforme des capettes

PHOTOTHEQUE : ECO-EMBALLAGES

Ecole de musique du canton de Coligny

? Apprendre la musique et pouvoir jouer d'un instrument est à la portée de toute personne (**ENFANT ou ADULTE**) habitant le canton.

Les professeurs de l'école de musique intercommunale assurent des cours de **formation musicale et instrumentale** à Coligny et à Marboz.

Les jeunes élèves, après quelques années d'apprentissage instrumental, suivent une **formation orchestrale** (l'Orchestre Junior) qui leur permettra ensuite d'intégrer les rangs de l'une des deux harmonies du canton.



La classe des saxophonistes – Audition 19.02.11

? Instruments enseignés : **clarinette, cor, flûte traversière, hautbois, baryton, euphonium, saxophone, trompette, trombone** et **batterie/ percussions**.

? Les inscriptions ont lieu début septembre. N'hésitez pas à vous renseigner à tout moment de l'année.

? **Contact** : Bernadette LOMBARD - 04 74 42 06 57

L'ANNEE MUSICALE 2010/2011 :

? **L'audition** du 19 février : elle a eu lieu à Marboz et reste un événement marquant pour les élèves. A chaque prestation (duos, trios, petits groupes ou orchestre) chacun s'est surpassé pour donner le meilleur de lui-même. Les chaleureux applaudissements du public étaient bien mérités et encourageants pour continuer à persévérer.

? **L'Ecole Primaire de Coligny** : Un de nos objectifs est de faire connaître aux écoliers du canton les différents instruments de musique. Cette année, cette approche s'est faite auprès de l'Ecole Primaire de Coligny.

François PUTHET, intervenant musique dans les écoles, avait fait travailler des chants aux enfants. Ils les ont ensuite répétés avec quelques musiciens adultes (l'école de musique, les deux harmonies cantonales ou encore les « Papy's ») sans oublier quelques jeunes écoliers instrumentistes.

En fin d'année scolaire, une restitution du travail effectué en commun a été faite aux parents pour le plus grand bonheur de tous.

Globalement une expérience très intéressante à renouveler dans les autres écoles cantonales qui le souhaiteraient...

Un grand merci à la directrice et aux enseignants pour l'accueil, aux élèves pour leur participation et à François PUTHET pour sa collaboration.

? **Les examens** de mi-juin : les résultats ont été satisfaisants et ont été récompensés par la **remise des diplômes** fin juillet. Et le traditionnel verre de l'amitié, partagé avec les familles, a clôturé l'année musicale dans une ambiance festive...

? **La prochaine audition** aura lieu le : **samedi 11 février 2012 à 20H15 à Bény.**

➤ Association Intermédiaire Domicile Services (AIDS)

<p>L'Association Intermédiaire Domicile Services (AIDS) est agréée depuis 1987 par la Préfecture de l'Ain et a été impulsée par le réseau ADMR de l'Ain. Elle a conclu avec l'Etat une convention.</p> <p>L'AIDS et ses clients (particuliers, collectivités locales, artisans, entreprises, commerçants, associations) sont liés par un contrat de mise à disposition. Cette association a pour objet d'embaucher des personnes en insertion et de les accompagner vers l'emploi.</p> <p>Appellez le 07 87 02 29 06</p>	 <p>50 % des sommes réglées sont déductibles des impôts selon la législation en vigueur</p> <p>Vous avez besoin de main d'œuvre pour 1 heure ou plus</p> <ul style="list-style-type: none">↳ Manutentions diverses (aide au déménagement, rangement ...)↳ Petits travaux de bâtiment, bricolage,↳ Espaces verts : tonte, taille, désherbage,↳ Travaux de nettoyage.  <p> Paiement possible en CESU préfinancés</p>  <p>Aucune adhésion Aucun frais de dossier Aucun souci administratif</p>
---	---

➤ Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain (ADAPA)

Débordé par le quotidien, de retour d'hospitalisation, seul, fatigué... ?

Vous avez besoin d'aide, de soutien ou de compagnie ?

L'ADAPA met à votre disposition des services adaptés :

- **aide à la personne** (toilette simple, lever et/ou coucher, habillage, repas...)
- **Aide et accompagnement dans les activités ordinaires** de la vie quotidienne (entretien du linge et du cadre de vie)
- **Aide et accompagnement dans les activités de la vie sociale** et relationnelle

Nous pouvons également vous proposer d'autres services...

Contactez la responsable de votre secteur, elle se déplace à votre domicile **gratuitement et sans engagement** afin d'évaluer vos besoins, répondre aux questions qui vous préoccupent, vous informer de vos droits et envisager les financements possibles...

M^{me} Maryline SOUPE DIT DUBOIS

16, rue de la Gare

01370 ST ETIENNE DU BOIS

Tél : 04 74 24 57 78 / Fax : 04 74 22 09 47

Email : m.soupe-dit-dubois@adapa01.com

(Agrément Services aux Personnes, Conventions Conseil Général et Caisses de Retraites, CESU, Chèque Domicile Liberté, Déductions fiscales possibles)